

20<sup>e</sup> ANNÉE

Bureau,  
Passage,  
Lemonnier 12  
10 Centimes, le NUMÉRO.

LIÈGE, LE 25 AOUT 1888

# LE RASOIR

N° 514

Bureau,  
Passage,  
Lemonnier 12,  
10 Centimes le NUMÉRO.

LISTE CIVILE



## LA GRANDE FARCE DU PRIX DU ROI.

« Fidèles à la ligne de conduite invariable que nous nous sommes tracée, nous avons jugé, cette fois encore, que personne n'est digne de recevoir les 25,000 francs du Roi. En conséquence le jury, à l'unanimité, décerne, selon l'usage, le prix... à Votre Majesté. »

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## Un lapsus calami édifiant.

Il n'est pas rare de voir un accusé laisser échapper, sans le savoir, un aveu compromettant.

Ces sortes d'impairs font d'ordinaire la joie des juges d'instruction, auxquels ils fournissent l'occasion de se faire, à bon marché, une réputation de magistrat très fin.

Une distraction de ce genre vient d'être commise par un de nos principaux journaux doctrinaires. La blague est délicieuse et mérite d'être signalée.

C'est du *Journal de Liège* (125<sup>me</sup> année) qu'il s'agit ici.

Or ça donc, dans un long article nérologique qu'il consacre à M. Alex. Jamar, gouverneur de la Banque nationale, le grave organe de M. Frère s'oublie au point de lâcher ces deux petites phrases aussi naïves qu'édifiantes :

« Etant ministre, M. Jamar, par une circulaire adressée le 3 novembre 1868, aux ingénieurs en chef des mines, prescrivit une enquête sur la situation des ouvriers dans les mines et usines métallurgiques. Un an après, l'enquête était publiée et terminée, et aujourd'hui encore, on y trouve des renseignements utiles, des indications qui sont restées exactes, sur l'état moral et matériel de certaines de nos populations ouvrières. »

Voilà certes un aveu extraordinairement précieux et que l'on ne s'attendait guère à voir sortir de la plume autorisée du *Journal de Liège*.

Comment ? M. Jamar (et il faut l'en féliciter), ordonne en 1868 une enquête, dans l'intérêt des classes laborieuses, et aujourd'hui, après vingt années, pendant lesquelles doctrinaires et cléricaux se sont fraternellement partagés le pouvoir à tour de rôle, les indications du rapport d'enquête, concernant l'état moral et matériel de nos populations ouvrières, sont restées exactes !

Mais alors, vénérable confrère, vos amis, pas plus que les calotins d'ailleurs, n'ont donc rien fait, mais absolument rien, pour modifier l'état de choses qui existait en 1868.

Non, il n'est pas possible de résumer d'une façon plus saisissante, et en même temps avec plus de concision, l'histoire d'un demi-siècle de politique doctrinaire et conservatrice.

Des paroles, des phrases creuses, des études embrouillées, des promesses tant que vous voudrez, mais jamais des actes.

On prononce des grands discours à sensation pour fulminer contre l'arrogance sacerdotale ou pour donner à croire que l'on s'apitoye sérieusement sur le malheureux sort des classes nécessiteuses.

De temps à autre, on pousse même le dévouement aux intérêts des déshérités de la fortune jusqu'à ordonner, en leur faveur, une vaste enquête qui coûte très cher au pays mais qui four-

nit, en revanche, aux journaux de la confrérie, l'occasion de placer quelques bons coups d'encensoir; et puis, 20 ans après, on déclare naïvement qu'il n'y a rien de changé sous le soleil !

L'enquête était donc pour la fo-d-or-me, car elle n'a servi à rien du tout; du moins c'est le *Journal de Liège* qui le dit.

Eh ! bien, merci du renseignement ! L'aveu était assurément trop précieux pour que nous ne le livrions pas sans hésiter aux méditations de nos lecteurs.

C'est égal, à la place de M. Frère-Orban, nous engagerions tout de même le *Journal de Liège* (125<sup>me</sup> année) à se soigner sérieusement.

Une infirmité aussi indiscreète pourrait à la longue devenir fort dangereuse !

A. RIGOBERT.

## Le triomphe d'Ernest.

L'arrêt est prononcé. (*Tremolo à l'orchestre*).

Les électeurs du Nord, de la Charente et de la Somme ont proclamé, le même jour, à la même heure, la grandeur (concurrence impossible) de cet homme incomparable et, le considérant comme un nouveau Messie, ils se sont prosternés à plat ventre devant lui.

Ernest, soit satisfait ! Tu voulais l'approbation des électeurs les plus oies de France ! Eh ! bien, tu l'as zasl..

Jouis donc avec ivresse de ton triomphe. Hâte-toi d'en jouir, comme on dit dans les *Huguenots*, car le peuple le plus spirituel (!!!) de la terre ressemble passablement aux femmes du temps de François I<sup>er</sup>.

Comme elles, il aime la variété; il n'y aurait par conséquent rien d'étonnant à le voir briser demain, à coups de pied, l'idole qu'il affecte d'adorer aujourd'hui.

Et puis, entre nous, ma vieille branche, en France, il est toujours bon de courir la poste quand on veut profiter de ses jours de gloire (!!!)

Il y a eu, dans la patrie de Rabelais, tant d'hommes qui ont été un beau matinsacrés illustres... par farce et qui ont été brusquement renversés, après vingt-quatre heures, de leur piédestal improvisé... toujours par farce.

Tes concitoyens sont si spirituels !!

Chausse-toi donc de ta meilleure paire de bottes et monte triomphalement aussi haut que tu veux ! Vas même jusqu'au ciel, comme un vulgaire fils de Saint Louis, si cela peut te faire plaisir.

Mais de grâce n'oublie pas que la Roche Tarpéenne est près du Capitole, ou plutôt, pour parler un langage plus à la portée de tes intelligents électeurs, souviens-toi que plus un escalier est rapide, plus on risque de se casser la g... en dégringolant.

Dans cette éventualité, le *Rasoir* se fait un devoir de t'adresser à l'avance, par mon élégant organe, ses plus sincères compliments de condoléance et de proclamer en attendant, à la face de l'univers, qu'il te considère comme l'homme le plus immense de tous les âges... après toutefois le grand Kakafougna..

J'ai dit ! En avant la musique !

ZUTALORS.

## LE PRIX DU ROI.

Toujours délicieux le jury chargé d'apprécier le concours pour le prix annuel de 25,000 francs institué par Sa Majesté Léopold II.

Fidèles aux précédents, les académiciens distingués qui le composent se sont encore amusés, cette année, à rédiger un volumineux rapport, se terminant naturellement par la phrase traditionnelle : « En conséquence, le jury décide qu'il n'y a pas lieu d'accorder le prix. »

Cette manie de fabriquer des rapports quand même dénote certainement, chez ces Messieurs du jury, un esprit de travail, auquel je suis le premier à rendre hommage.

Mais franchement, c'est se donner beaucoup de peine bien inutilement.

Tout le monde sait en effet que le fameux prix royal en question est une sorte de terre promise sur laquelle nul mortel ne parviendra jamais à mettre les pieds; il est dès lors inutile de perdre son temps à fabriquer de longs mémoires pour faire connaître au monde littéraire que les 25,000 balles du Roi doivent, plus que jamais, persister à ne pas sortir des coffres-forts de la liste civile.

Les écrivains Belges se sont depuis longtemps habitués à prendre du bon côté ce petit zwanzage académique; bref l'affaire est parfaitement entrée dans nos mœurs.

Les autorités que la chose concerne n'ont donc plus besoin de mettre des mitaines pour proclamer le résultat du concours.

Il serait bien plus simple, à notre avis, de faire fabriquer par l'imprimerie du *Moniteur* un nouveau cliché très court, mais fort clair, que l'on utiliserait, chaque année en temps utile, à la rubrique des : *Actes officiels*.

Comme qui dirait par exemple quelque chose de ce genre :

« Par décision permanente du jury chargé d'apprécier le concours [pour le prix annuel de 25,000 francs institué par le Roi, aucun écrivain n'est jugé digne de palper une somme aussi respectable.

» En conséquence le prix de 25,000 francs dont il s'agit est décerné, à l'una-

nimité, selon l'usage..... à Sa Majesté Léopold II. »

Dame ! puisque le Roi, dont les intentions sont sans aucun doute des plus louables, institue un prix de 25,000 francs et que, par ses décisions systématiques, le jury force, chaque année, l'intendant de la liste civile à réintégrer dans les coffres-forts de la couronne l'insaisissable sac de 25,000 balles, c'est en somme Sa Majesté Léopold II qui est destinée à rester à perpétuité l'heureux lauréat..... de son propre concours.

N'est-ce pas que nos savants belges sont adorables !

Pour nous, nous ne saurions trop louer leur façon intelligente de favoriser précuniairement la littérature nationale.

Parole d'honneur, s'il y a par hasard des écrivains indigènes qui meurent de faim, ce n'est à coup sûr pas de la faute des jurés habituels des concours supérieurs.

Sur ce, poussons un triple hurrah en l'honneur du grrrrand prix du Roi.

RACAGNAC.

## Où sont-ils ?

Selon notre coutume, nous avons l'intention de procéder, pendant le mois d'août, à une distribution solennelle des prix aux membres du Conseil communal.

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs que nous ne pouvons, pour le moment, mettre notre projet traditionnel à exécution.

Nous les supplions de nous excuser.

Nous sommes allés sonner en vain à la porte de chacun de nos édiles pour leur remettre en personne une invitation sur parchemin, aux armes du *Rasoir*; l'écho seul a répondu à notre coup de sonnette.

Nos dignes municipaux sont tous filés, sans nous communiquer leur nouvelle adresse, les uns vers les plages les plus charmantes, les autres vers les villes d'eau les plus agréables, où ils se reposent (sous un parapluie) des travaux de l'année.

Nous nous proposons de faire une nouvelle démarche à leur domicile dans la première quinzaine du mois prochain.

Si après un dernier et suprême coup de sonnette, nous trouvions encore porte close, nous nous verrions dans l'obligation de leur décerner des prix..... par contumace.

Prière en conséquence aux amis et connaissances qui parviendraient à découvrir la résidence actuelle de nos édiles de leur en faire part.

ZUTALORS

De ci, de là.

**On demande un gouverneur.** — La place de gouverneur de la Banque nationale est enfin devenue vacante pour de bon, par suite du décès de M. Jamar.

A cette occasion je crois devoir rappeler que, contrairement aux bruits qui pourraient courir, je n'ai nullement l'intention de briguer la succession de l'honorable titulaire défunt.

Je supplie mon adorable ami, M. Victor Jacobs, de bien vouloir renouveler la même déclaration.

Ce sera toujours avec un plaisir nouveau que je ferai part à mes lecteurs des actes de désintéressement commis par cette tête si chère.

\*\*

**A la demande générale.** — La pensée caniculaire, dont j'ai accouché la semaine dernière, ayant produit une immense sensation, non seulement en Europe, mais encore dans les régions les moins civilisées des autres parties du monde, je crois devoir livrer une nouvelle réflexion de mon crû, à l'admiration de mes contemporains. Ecoutez et admirez-moi cela :

« Quand on dit d'un homme qu'il boit de temps en temps une petite goutte, on peut être certain qu'il en avale très souvent des grandes. »

Si cette fois-ci on ne m'élève pas une statue sur la place St-Lambert, il faudra bien que je me décide à fuir vers une autre patrie !

\*\*

**Nouvelles politiques.** — L'ascension du prince Beaudouin dans le ballon captif du grand concours Somzéen ne restera pas, Dieu merci, un fait isolé.

L'excellent F. M. R. écrit en effet ce qui suit au *Journal de Liège* :

« Le prince Beaudouin qui a fait une ascension il y a quinze jours, en a été tellement enchanté que le comte, la comtesse de Flandre et le jeune prince Albert ont averti la direction qu'ils désirent faire également un voyage. »

Cette importante nouvelle a été on ne peut plus favorablement accueillie, non seulement dans les cercles diplomatiques, mais encore à la Bourse où elle a provoqué un mouvement ascensionnel très prononcé.

Heureuse dynastie! Heureuse Belgique! Heureux ballon captif!

\*\*

**Faut être scélérat.** — Le critique d'art du *Journal de Liège* parle en ces termes d'une composition inédite, exécutée l'autre jour au jardin d'acclimatation :

« Elle renferme une *Ballade* traitée avec un sentiment assez profond, un *Scherzo* en pizzicata, qui roule un peu trop sur la même idée, et intitulé je ne sais trop pourquoi la *Neige*!

« Passerait encore pour la pluie, au moins c'est un phénomène (sic) qui tombe sous le sens de l'ouïe; tandis que la neige!..... »

La pluie qualifiée de phénomène? alors que nous n'avons plus que cela depuis tantôt un an!

Farceur! Tantôt j'vas t'étouffer!

\*\*

**Le pauvre homme!** — Un correspondant, dit la *Gazette de Liège*, adresse de douloureux détails sur la situation des jardins du Vatican :

« Plusieurs personnes qui accompagnent le Pape dans la seule promenade possible au jardin du palais pontifical ont, en effet, été prises de fièvres, et Léon XIII doit prendre une infinité de précautions pour y échapper. On a laissé ouvrir de vastes tranchées près des jardins pour enlever la terre argileuse propre aux briques; contre tous les règlements hygiéniques, on ne fait aucun nivellement, et après les pluies, ce sol

se transforme en marécage pestilentiel, très dangereux ici avec le soleil d'été. »

Que diable! si les jardins du Vatican laissent échapper des émanations faisant contraste avec l'odeur de sainteté, que le Pape les fasse désinfecter! C'est simple comme bonjour, pardine!

Les nombreux millions, qu'il reçoit chaque année de la générosité des fidèles, doivent être suffisants pour lui permettre d'entretenir ses immeubles en bon état de réparations locatives et hygiéniques.

\*\*

**Musique diplomatique.** — Une dépêche de Paris, 17 Août, est ainsi conçue :

« On n'a pas encore reçu au quai d'Orsay ni la réponse de M. Crispi à la note française, ni la note de la Porte. »

Bon! voilà que les puissances recommencent à lancer leurs notes à présent.

Pourvu, oh! mon Dieu, que ces petites roulades préparatoires ne servent pas d'introduction à une grande symphonie héroïque, exécutée à l'unisson par tous les forts en gueule de la troupe!

\*\*

**Fallait pas qu'y aille.** — La *Gazette nationale* de Berlin dément la nouvelle suivant laquelle une expédition se formerait, avec le concours et sous les auspices du roi des Belges, pour secourir Emin pacha. Elle constate que le récent voyage du lieutenant Wissmann à Ostende n'avait nullement trait à pareil projet d'expédition.

Voilà la seconde fois, en peu de temps, que l'on annonce, puis que l'on dément le lendemain, le départ d'expéditions organisées par le roi des Belges, dans le but de porter secours à des voyageurs égarés au Congo.

Pour éviter que ces quiproquos facheux se perpétuent, si j'étais à la place de Sa Majesté Léopold II, moi, je ferais insérer à la 4<sup>me</sup> page des journaux une annonce ainsi conçue :

« Le soussigné à l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il ne s'occupe pas de rechercher les traces de ceux qui auraient pu ou qui pourraient s'égarer à son service au Congo. »

Comme cela au moins, on saurait une bonne fois à quoi s'en tenir.

\*\*

**Civilisation perfectionnée.** — Un bateau chargé d'un transport important de poudre à tirer, 20,250 kilos, nous racontent les reporters des grands journaux, a traversé Liège mardi pour être dirigé sur Anvers, où le chargement devait être transbordé sur navire pour le Congo.

Combien les naturels de là-bas doivent être charmés des délicates attentions de leurs civilisateurs!

Ce que c'est que le progrès tout de même! Au temps jadis, il fallait plusieurs années pour civiliser une tribu sauvage; aujourd'hui on se contente d'envoyer aux peuplades les plus primitives..... un navire chargé de poudre et, vlan, les voilà familiarisées d'un coup avec les mœurs européennes.

C'est réellement admirable!

\*\*

**Petits exercices préliminaires.** — Sous ce titre palpitant: « La question des sucres » les graves journaux politiques nous apprennent que le baron Worms, chargé par le gouvernement britannique des négociations avec la France, au sujet de la législation internationale des sucres, a quitté Paris, l'autre soir, avec l'espoir de voir la convention des sucres (sic) signée à bref délai par toutes les puissances.

Cette convention internationale des sucres me rend rêveur!

Est-ce que par hasard les grandes puissances vont s'amuser à se casser mutuellement du sucre sur les reins, en attendant le moment favorable de se casser réciproquement la g....

Il faut bien après tout qu'on commence par quelque part.

\*\*

**A la quatrième page.** — Une annonce cueillie dans le *Journal de Liège*:

« Avis aux chasseurs. »

Je soussigné, porte à la connaissance des chasseurs, n'importe qui que ce soit, qu'il leur est défendu de chasser sur mes propriétés, sans mon autorisation, de St-Georges, Dommartin, Hanefte, Jenefte, Noville, Visé, Bombye et Fouron-le-Comte.

X\*\*

Dommartin-St-Georges. »

Ce « n'importe qui que ce soit » dénote, je me plais à le proclamer, un caractère aussi ferme qu'indépendant.

Mais il me paraît que l'estimable propriétaire de Dommartin, complice légèrement la procédure, en exigeant que son autorisation vienne de tant d'endroits différents.

Si le brave homme doit se rendre chaque fois de Dommartin à Fouron-le-Comte, puis de Noville à Bombye, de Jenefte à Visé, enfin de St-Georges à Hanefte pour statuer valablement sur les demandes qui lui seront adressées, il aura certes fort à faire.

Il est vrai que, quand il s'agit d'affaires de chasse, on ne saurait jamais se montrer trop minutieux.

BRICOLEUR.

PRO-JUSTITIA.

En rendant compte, dans un de nos derniers numéros, du procès intenté par la Société « Le Club des Wallons » à M<sup>me</sup> J. M., nous avons annoncé que cette dame avait été condamnée à jouer gratuitement dans deux soirées à organiser par la Société demanderesse.

D'après le chroniqueur judiciaire du *Journal de Liège*, nous aurions été induit en erreur.

Le tribunal n'a pas encore rendu son jugement dans cette affaire.

Il y a eu seulement une simple comparution en chambre du Conseil, et là, dit notre confrère, « le juge proposa un moyen terme: c'est de s'en retourner dos à dos et que, redevenus bons amis, les deux parties, à l'effet de payer les frais des deux instances, s'entendissent pour organiser une représentation. M<sup>me</sup> J. prêterait gracieusement son concours. Cette décision n'en est pas une: c'est un moyen de conciliation. Libre aux parties de refuser. »

Dont acte.

Théâtre du Gymnase.

Avant de partir pour la Martinique où l'appelle un brillant engagement, un de nos concitoyens, M. Louis Stassart, organise pour jeudi prochain 30 Août, au théâtre du Gymnase, une grande soirée d'adieu, avec le concours de plusieurs artistes belges et étrangers.

Le programme de cette intéressante représentation n'est pas encore définitivement arrêté, mais M. Stassart ne négligera rien pour le rendre le plus attrayant possible.

Nous recommandons vivement cette soirée à nos lecteurs. X.

Echos

Saint Bernard a dit:  
— La femme est l'organe du diable.  
Saint Augustin:  
— La femme est l'augmentatrice du péché.  
Saint Jean-Chrysostome:  
— De toutes les bêtes féroces, il n'est pas de plus dangereuse que la femme.  
Saint Cyprien, et tu quoque Cyprien:  
— La femme est une glue envenimée:  
Saint Paulin, par Lymayrac:  
— Il y a peu de femmes bonnes, et l'homme doit bien se garder de les fréquenter.  
Le R. P. Achille de Barbontane a dit:

— Les femmes! les femmes! voilà le grand empire qui tyrannise toute la nature.

Le P. Joly, capucin:

— Le plus sage devient, avec les femmes, le plus fou des hommes.

Et moi, je dis:

— D'ou diable, tous ces saints, ces révérends, ces capucins en savent-ils si long, car ils ne parlent que par expérience, je suppose?

+

LE MAIRE, à un marié. — Népomucène Filandreux, reconnaissez-vous prendre pour épouse Pétronile Brindoseille, ici présente?

LE MARIÉ. — De quoi, de quoi, mon magistrat? Pas d'balancoire? Qu'est-ce que je f...icherais chez vous, si j'voulais pas la prendre?

+

Un homme de lettres que je ne nommerai pas s'en fut un matin chez D. pour lui emprunter quelques sous.

D. dormait encore.

Il y avait sur sa table de nuit une pile d'écus. — son traitement de journaliste qu'il avait touché la veille.

Le visiteur la mit tranquillement dans sa poche et s'en alla.

Le bruit que fit la porte en se refermant réveilla D.

Il s'aperçut tout de suite que ses écus s'étaient envolés.

Et, de la fenêtre, il vit P..., qui, sortant de la maison, descendait à grands pas le faubourg...

— Mon cher ami, c'est toi qui m'as pris mes deux cents francs?

— Oui, cher ami...

— Diable! c'est que j'en ai rudement besoin!

— Et moi aussi, mon ami...

— Je ne plaisante pas: j'ai un billet de soixante francs à payer...

— Qu'est-ce que tu veux que j'y fasse?

— Au moins, prête-moi cette somme sur celle que tu viens de m'enlever.

P. se mit à réfléchir...

Puis, gravement:

— Il ne sera pas dit, fit-il, que j'aurai laissé un camarade dans l'embarras. Voilà tes soixante francs.

— Ah! mon ami, s'écria D. avec effusion, tu me sauves la vie!

Depuis ce moment toutes les fois qu'on parlait de P., D. avait coutume de dire:

— C'est bien un excellent garçon! Il m'a rendu un fier service!

+

Le marquis de K... possède une jeune femme fort belle, fort passionnée et fort accessible.

Son mari ne semble pas se douter de cela.

Le comte de L... a dit:

— Madame de K... ressemble à l'un de ces cadrans qui sont placés sur la façade d'une maison. Tout le monde peut y voir l'heure, excepté le propriétaire de la maison.

+

La dame d'un notaire de campagne mangeait du homard pour la première fois.

— Sais-tu où se pêche ce poisson? demanda-t-elle à son mari.

— Ma chère amie, il se pêche dans la mer Rouge.

L'IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE  
ET LITHOGRAPHIQUE  
ET LA PAPETERIE DE

J. DAXHELET

PASSAGE LEMONNIER, 12,

Seront prochainement transférées

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12,

(Ancienne Maison Haas, entièrement restaurée et agrandie)

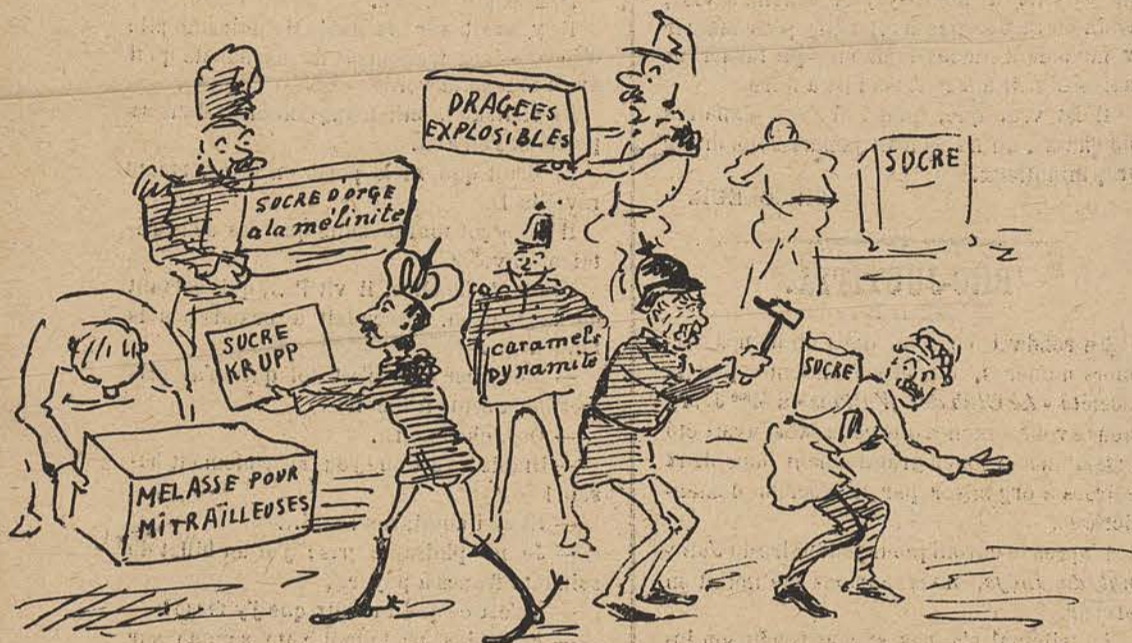
# TOUT A LA PAIX



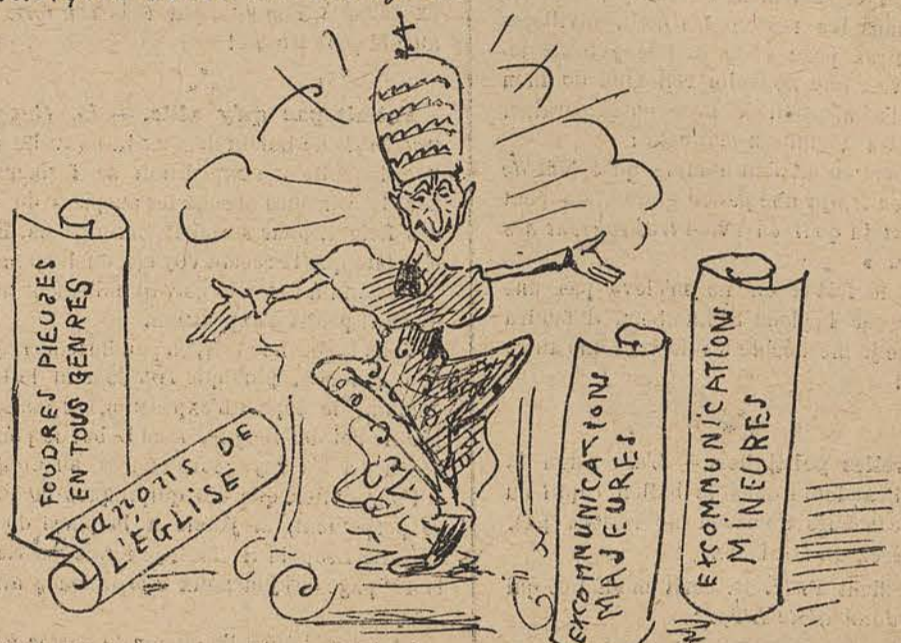
Les bienfaits de la civilisation européenne persistent malgré tout à faire leur trouée au Congo.



Place aux jeunes! Les Vieux généraux ne sont plus en situation sous le règne d'un empereur animé d'intentions pacifiques aussi..... enrégés.



La question internationale des sucres. Exercices préparatoires à la signature de la grande convention finale.



Les seuls canons qui ne coûtent pas cher et auxquels il n'est jamais nécessaire d'apporter des modifications.



«Du temps de notre grand Confucius on connaissait déjà la poudre, mais on ne savait guère s'en servir comme au jour d'hui!»

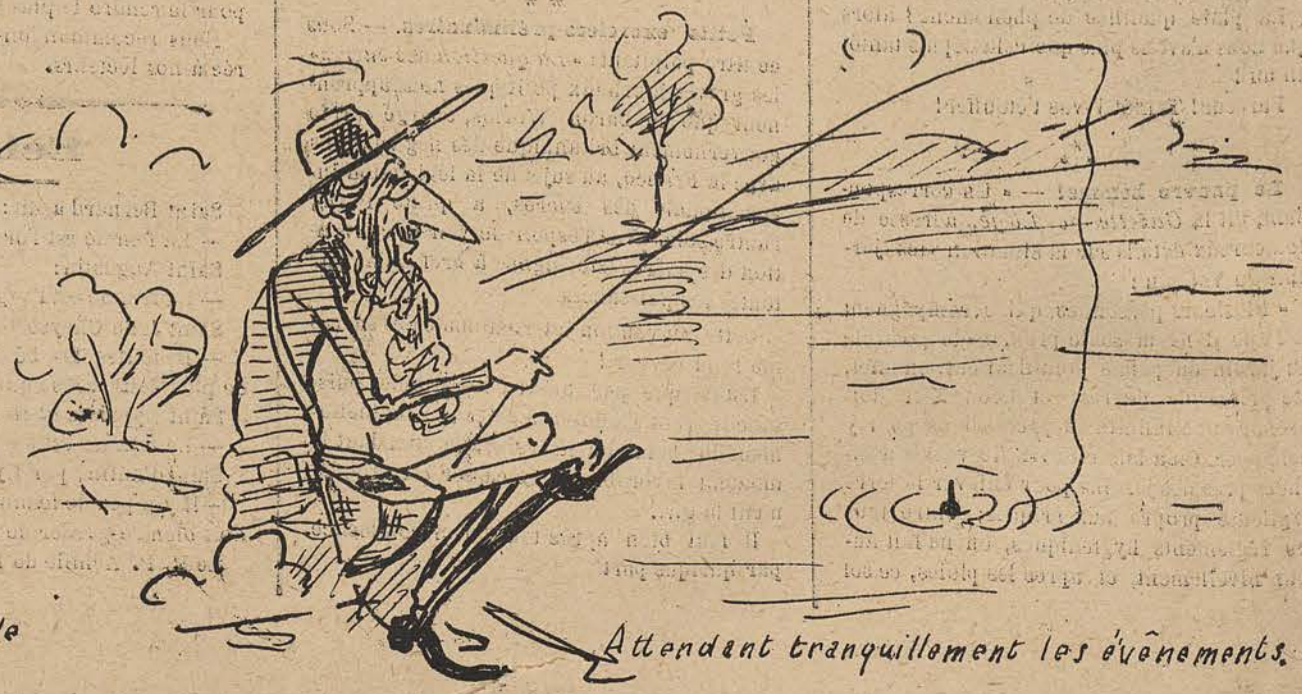


LE DISCOURS DE LIEGE

«N'avons-nous pas un exemple frappant devant nous que c'est un bien pour les jeunes gens d'aller passer quelques années dans les rangs de l'armée?»



Et malgré tout cela, je reste le poudre de guerre le plus extraordinaire du 19<sup>ème</sup> siècle, moi!



Attendent tranquillement les événements.